



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2009/20
Le 19 mai 2009

**Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance
des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo
(requête pour avis consultatif)**

Dépôt d'un exposé écrit par le Venezuela

LA HAYE, le 19 mai 2009. La Cour internationale de Justice (CIJ) a accepté le dépôt hors délai d'un exposé écrit de la République bolivarienne du Venezuela sur la question de la Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo (requête pour avis consultatif).

L'exposé écrit du Venezuela a été déposé le 24 avril 2009. Le délai pour le dépôt de ces pièces avait été fixé au 17 avril 2009 par une ordonnance de la Cour.

Au total, trente-six Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont donc désormais déposé des exposés écrits dans cette affaire. Ces Etats sont les suivants (selon l'ordre de réception) : la République tchèque, la France, Chypre, la Chine, la Suisse, la Roumanie, l'Albanie, l'Autriche, l'Egypte, l'Allemagne, la Slovaquie, la Fédération de Russie, la Finlande, la Pologne, le Luxembourg, la Jamahiriya arabe libyenne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique, la Serbie, l'Espagne, la République islamique d'Iran, l'Estonie, la Norvège, les Pays-Bas, la Slovénie, la Lettonie, le Japon, le Brésil, l'Irlande, le Danemark, l'Argentine, l'Azerbaïdjan, les Maldives, la Sierra Leone, la Bolivie et la République bolivarienne du Venezuela.

Il est rappelé que les auteurs de la déclaration unilatérale d'indépendance des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo ont, eux, déposé une contribution écrite. Le texte des exposés écrits et de la contribution écrite est confidentiel à ce stade de la procédure.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)
Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)